

*Questions orales*

[Plus tard]

DATE DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE DES MINISTRES  
DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.

Le ministre peut-il dire vers quelle date il compte rencontrer de nouveau les ministres provinciaux du bien-être social?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, dans la déclaration qui a suivi la conférence, il y a deux semaines, j'ai indiqué que la prochaine réunion était prévue pour le mois de septembre de cette année. Entre-temps, les sous-ministres et les hauts fonctionnaires se rencontreront.

LA PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LE CAS  
DES RESSORTISSANTS DU ROYAUME-UNI DOMICILIÉS AU  
CANADA

[Traduction]

**M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné l'accord signé récemment par le ministre et le haut-commissaire de la Grande-Bretagne, qui permettra aux anciens résidents du Canada qui vivent maintenant en Grande-Bretagne de recevoir des pensions britanniques à 65 ans, le ministre peut-il dire à la Chambre si des négociations sont en cours entre la Grande-Bretagne et le Canada en vue d'établir des arrangements réciproques qui permettraient aux anciens résidents du Royaume-Uni de faire compter leurs années de résidence dans ce pays pour avoir droit à la pension de la sécurité de la vieillesse au Canada? Si oui, le ministre peut-il dire à la Chambre quand les rapports de ces entretiens nous seront communiqués?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, cette question a fait l'objet de discussions avec plusieurs pays à plusieurs occasions, et non seulement avec le Royaume-Uni. Je ne crois pas être en mesure de faire à ce sujet un rapport à la Chambre dans un avenir rapproché.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A OFFERT UNE AIDE  
QUELCONQUE À M. MARC CAYER

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire si, depuis son retour au pays, M. Marc Cayer s'est vu offrir par le gouvernement une aide quelconque lui permettant de réintégrer plus facilement la société canadienne?

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de répondre à cette question. Le député sait bien que nous avons accordé à M. Cayer tous les égards et toute l'aide possibles à son retour du Vietnam. Il n'a jamais laissé entendre qu'il désirait occuper un emploi au service du gouvernement canadien. S'il le veut, il existe sans doute des emplois pour

[M. Lalonde.]

lesquels il possède les aptitudes voulues. Quant à un programme de réadaptation, le Canada n'en a aucun qui puisse s'appliquer au cas très particulier de M. Marc Cayer.

[Français]

**M. Wagner:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

A-t-il communiqué avec M. Marc Cayer, en vue de profiter de l'expérience que celui-ci a acquise au Vietnam?

[Traduction]

**M. Sharp:** Oui, monsieur l'Orateur. Mes fonctionnaires ont pu s'entretenir avec M. Marc Cayer à propos de son expérience là-bas et il sait que nous serions toujours disposés à entendre toute autre observation qu'il voudrait nous communiquer.

\* \* \*

## LES PÉNITENCIERS

LES ÉVASIONS DE DÉTENUS DE COWANSVILLE—LES  
MESURES DE SÉCURITÉ—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES  
LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES ET LA  
RÉHABILITATION

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, ma question est urgente car elle porte sur les évasions massives de détenus de l'institution à sécurité moyenne de Cowansville, Québec, qui devraient être gardés dans les prisons à sécurité maximum. Le solliciteur général a-t-il été prévenu du transfert de ces détenus à Cowansville, ou ses fonctionnaires ont-ils agi sans l'avertir?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, on ne m'avait pas mis au courant. Je pourrais ajouter que ces détenus—que l'on pourrait considérer comme exigeant une surveillance maximum, et je suis de cet avis, ont été classés, dans bien des cas, comme n'exigeant qu'une surveillance moyenne. Cependant, lorsqu'on examine les dossiers d'un grand nombre d'entre eux, il saute aux yeux qu'ils devraient être dans des institutions à sécurité maximum. Ces dernières sont très encombrées et nous tentons actuellement de trouver de la place pour cette catégorie de détenus.

**M. Grafftey:** Lorsque des prisonniers nécessitant une surveillance maximale ont été envoyés à Cowansville, le solliciteur général a-t-il demandé ou a-t-il reçu une analyse complète des dispositifs de sécurité de la prison de Cowansville? De plus, a-t-il songé aux incidences du transfert de ces prisonniers sur les procédures de libération sur parole et sur les mesures de réhabilitation actuellement appliquées aux établissements de détention et mises à exécution avec succès à Cowansville, où se trouvent des centaines de prisonniers nécessitant une surveillance moyenne, ainsi que dans d'autres établissements semblables situés un peu partout au pays?

**L'hon. M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, il y a à Cowansville environ 420 détenus dont 30 nécessitant une surveillance maximale. Tous ces transferts n'ont pas été effectués en même temps; ils ont été échelonnés sur une certaine période de temps. Au Québec, il y a environ 600 nécessitant une surveillance étroite et Archambault, le principal établissement à sécurité maximale ne peut loger que 450 prisonniers; c'est pourquoi, il a fallu en envoyer un